



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'économie, de la
formation et de la recherche DEFR
Monsieur Guy Parmelin
Conseiller fédéral
Palais fédéral est
3003 Berne

Courriel : armscontrol@seco.admin.ch

Fribourg, le 9 juin 2020

Modification de la loi fédérale sur le matériel de guerre en tant que contre-projet indirect à l'initiative populaire fédérale « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice) »

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous référons à la consultation citée en titre. Dans le délai imparti et après consultation de la Direction de la sécurité et de la justice, en particulier du Service de la protection de la population et des affaires militaires, le Conseil d'Etat fribourgeois vous fait part de sa détermination :

Le Conseil d'Etat fribourgeois soutient la modification de la loi fédérale sur le matériel de guerre en tant que contre-projet indirect à l'initiative populaire fédérale telle que présentée dans l'une ou l'autre variante, dans la mesure où une adoption de l'initiative populaire fédérale induirait un affaiblissement de la base technologique et industrielle importante pour la sécurité (BTIS) en Suisse, comme relevé dans le rapport explicatif. Cela pourrait avoir de graves conséquences pour l'acquisition ultérieure par l'armée et les forces de sécurité suisses de matériels compris dans la LFMG auprès de fournisseurs n'existant peut-être plus.

Pour le surplus, le Conseil d'Etat fribourgeois n'a pas de remarques particulières à formuler concernant cette consultation.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de cette consultation et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos respectueuses salutations.

Au nom du Conseil d'Etat :

Anne-Claude Demierre, Présidente



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique